FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

Comité technique paritaire
Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale
Nomination

Arrêté du 13 novembre 2007 portant modification de l'arrêté du 29 avril 2005 modifié portant nomination des membres du comité technique paritaire ministériel du ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale compétent pour les services du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

NOR : *MTSO0710753A*

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité,

Vu l'arrêté du 29 avril 2005 modifié portant nomination des membres du comité technique paritaire ministériel du ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale compétent pour les services du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, modifié ;

Vu la demande du 18 septembre 2007 présentée par le syndicat Sud Travail affaires sociales ;

Vu la demande du 2 octobre 2007 présentée par le syndicat SNU – Travail – Emploi – Formation ;

Arrête :

Article 1er

Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 29 avril 2005 susvisé sont modifiées comme suit, s'agissant des membres représentant le personnel :

Syndicat SNU-TEF/FSU

Membres suppléants

M. Rols (Dominique), direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de la Loire est nommé en remplacement de Mme Saouli (Lydia) ;

Mme Pennazzi (Dominique), direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Franche-Comté est nommée en remplacement de Mme Goutte (Martine).

Syndicat Sud-Travail

Membres titulaires

M. Mathon (Stéphane), Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ;

Mme Toussaint (Astrid), direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Lorraine, est nommée en remplacement de M. Rabillier (Philippe) ;

M. Vergez (Michel), direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle des Hauts-de-Seine, est nommé en remplacement de Mme Scheers-Bazard (Jeannine).

Membres suppléants

M. Mabboux-Stromberg (Dominique), direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle de Basse-Normandie, est nommée en remplacement de M. Meunier (Dominique) ;

Mme Fleury (Lison), direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle du Gard, est nommée en remplacement de Mme Toussaint (Astrid) ;

M. Chabriez (Alexandre), direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle du Nord-Lille, est nommé en remplacement de M. Vergez (Michel).

Article 2

Le directeur de l'administration générale et de la modernisation des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité.

Fait à Paris, le 13 novembre 2007.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur de l'administration générale
et de la modernisation des services,
J.-R. Masson